

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Approbation-d-une-sombre-loi-codifiant-le-traitement-des-terroristes-presumes>

Approbation d'une sombre loi codifiant le traitement des terroristes présumés.

- Empire et Résistance - « Gringoland » (USA) -

Date de mise en ligne : vendredi 29 septembre 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le Congrès américain a approuvé jeudi un projet de loi très contesté définissant un cadre juridique pour les prisonniers de la « guerre contre le terrorisme », près de cinq ans après l'ouverture du camp de Guantanamo.

Par Charlotte Raab

Agence France-Presse. Washington. Le 28 septembre 2006.

Le texte, dénoncé par les spécialistes du droit constitutionnel et humanitaire, a été adopté par 65 voix contre 34 au Sénat, avec le soutien d'une dizaine de membres de l'opposition démocrate.

La veille, la Chambre des représentants avait voté un texte identique par 268 voix contre 153.

Le président George W. Bush s'était personnellement rendu au Sénat jeudi dans la matinée pour défendre ce texte qu'il présente comme un « outil essentiel » de la guerre contre le terrorisme.

« Il ne faut pas oublier qu'il existe toujours un ennemi voulant faire du mal aux États-Unis », a-t-il rappelé - quelques heures avant d'affirmer que face à cette menace, les démocrates sont le parti du « courage, fuyons ».

L'état-major républicain a fait échec aux cinq amendements déposés pour nuancer le projet de loi, fruit d'un compromis âprement négocié entre la Maison-Blanche et une poignée de sénateurs républicains militant contre la torture.

Le Sénat a notamment refusé de fixer à cinq ans seulement la durée d'application de la loi, que M. Bush devrait promulguer dans les jours qui viennent.

Le texte fixe la procédure permettant de juger les « ennemis combattants » capturés dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » et détenus pour la plupart sur la base américaine de Guantanamo (Cuba), à l'instar du cerveau présumé des attentats du 11-Septembre Khaled Cheikh Mohammed. Aucun prisonnier de Guantanamo n'est encore passé en procès.

En dépit des protestations de plusieurs dizaines de doyens de facultés de droit, le texte supprime pratiquement toute possibilité de recours en justice des prisonniers contre les conditions de leur détention - ce qui selon l'opposition pourrait être censuré par la Cour suprême, et retarder d'autant les procédures.

Par ailleurs, il rappelle que les agents chargés d'interroger les suspects ont désormais l'interdiction de recourir à la torture ou à des traitements « inhumains ou dégradants » - mais pour l'opposition il laisse trop de marge de manoeuvre au président.

« Le président dit que les États-Unis ne se livrent pas à la torture (...) mais ce texte permet au président de réinterpréter nos obligations et limite le contrôle du pouvoir judiciaire, ce qui met en danger nos troupes sur le terrain », a déclaré le chef des démocrates Harry Reid.

« Que s'est-il passé (depuis cinq ans) pour que le Sénat soit prêt à transformer le bastion de la liberté qu'était l'Amérique en un chaudron de soupçons géré par un gouvernement sans contrôle ? » s'est aussi inquiété son collègue Patrick Leahy.

Qualifiée de « recul dramatique pour les droits de l'Homme » par l'organisation de défense des libertés individuelles ACLU, cette loi représente une rare victoire législative pour le président et sa majorité, à 40 jours d'élections parlementaires qui se jouent largement sur le thème de la politique antiterroriste.

Les démocrates, constamment attaqués par M. Bush et sa majorité pour leur faiblesse supposée face aux terroristes, avaient renoncé à y faire obstruction.

Pour les républicains, qui craignent de perdre leur majorité, le projet de loi est la pièce maîtresse d'un programme législatif centré sur la sécurité qu'ils entendent vanter aux électeurs.

Mais, en raison de nombreuses dissensions internes, c'est aussi pratiquement le seul élément de ce programme à être mené à bout : l'état-major républicain a renoncé à finaliser dans l'immédiat un autre texte, censé légaliser les écoutes extrajudiciaires menées aux États-Unis depuis le 11 Septembre sur autorisation du président Bush.